



Question 1:

Devez-vous être inscrit en tant que société canadienne pour soumissionner pour ce contrat?

Réponse 1:

L'obtention d'un numéro d'entreprise - approvisionnement (NEA) ou d'un numéro de taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée est une exigence obligatoire pour faire affaire avec le gouvernement fédéral. Vous pouvez trouver des informations sur la façon de vous inscrire pour obtenir un numéro d'entreprise ou un numéro de taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée ici: <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/entreprises/sujets/inscrire-votre-entreprise/comment-sinscrire.html>

Question 2:

Pouvez-vous me dire s'il existe un modèle préféré pour le plan de travail requis conjointement avec cet appel de propositions?

Réponse 2:

Non, il n'existe pas de modèle pour le plan de travail. Les éléments évalués pour le plan de travail se trouvent dans la Partie 3, Section 4 Critères techniques cotés.